



Conseil économique et social

Provisoire
19 juillet 2011
Français
Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique provisoire de la 7^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 11 mars 2011 à 10 heures

Président: M. Kapambwe (Zambie)

Sommaire

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods,
l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le
commerce et le développement (*suite*)

Déclarations liminaires

*Jorge Familiar Calderón, Vice-Président et Secrétaire par intérim du Comité
du développement, Groupe de la Banque mondiale*

*Siddharth Tiwari, Secrétaire du Comité monétaire et financier international,
Fonds monétaire international*

*Débat thématique plénier sur le thème 3 : suite donnée aux textes issus de la
Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les OMD tenue en
2010 : Renforcer le partenariat mondial pour le développement, notamment en
réponse aux nouveaux défis et aux nouveaux enjeux*

- a) *Exposé sur « l'obtention de résultats de développement – IDA 16 : Une coalition mondiale au profit des plus pauvres », par Axel van Trotsenburg, Vice-Président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, Banque mondiale*
- b) *Exposé sur « Les OMD et les situations fragiles et touchées par un conflit, par M. Joachim von Amsberg, Vice-Président, Politique opérationnelle et services aux pays, Banque mondiale*

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.



- c) *Exposé sur le Rapport sur le développement dans le monde 2011 : conflit, sécurité et développement, par Sarah Cliffe, Représentante spéciale et Directrice du Rapport 2011, Banque mondiale*

Débat

La séance est ouverte à 10 h 10.

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement *(suite)*

Déclarations liminaires

M. Jorge Familiar Calderón, Vice-Président et Secrétaire par intérim du Comité du développement, Groupe de la Banque mondiale

1. **M. Familiar Calderón** (Vice-Président et Secrétaire par intérim du Comité de développement, Groupe de la Banque mondiale), après avoir exprimé sa sympathie au peuple japonais à la suite du séisme et du tsunami qui viennent de dévaster le pays, dit que le Comité du développement, à sa réunion du 16 avril 2011, examinera plusieurs domaines d'importance critique pour la préservation de la croissance et du développement et la réduction de la pauvreté.

2. Le Comité examinera notamment les implications du *Rapport sur le développement dans le monde, 2011 : conflits, sécurité et développement* pour le travail du Groupe de la Banque mondiale dans les situations fragiles ou touchées par un conflit. La violence prend des formes multiples, elle est souvent récurrente et évolue avec le temps, de sorte qu'on ne peut lui appliquer des solutions partielles ou à court terme. Sortir au mieux d'une situation de violence suppose la création de coalitions « suffisamment inclusives » et la manifestation rapide d'une intention d'agir au moyen d'actions concrètes et crédibles. Il est également essentiel d'édifier des institutions capables et légitimes pour assurer la sécurité publique, administrer la justice et créer des emplois. C'est un moyen de rompre le cycle de la violence. En répondant à ces priorités, les acteurs extérieurs doivent manifester une volonté de coopérer et une plus grande discipline, et mettre au point des procédures nouvelles permettant une intervention plus rapide, un engagement plus durable et une meilleure gestion des risques.

3. Depuis le lancement en 2002 de son Initiative en faveur des pays à faible revenu en situation difficile, l'aide de la Banque mondiale a rencontré de nombreux succès et guidé les réformes entreprises. Après la publication du *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, cette aide sera encore plus prioritaire. À l'avenir, la Banque élargira la portée de son engagement tout en veillant à un bon ciblage, une

bonne sélectivité conforme à son mandat, son pouvoir de convoquer et son avantage comparatif. Son examen des politiques et des notes d'orientation s'appuie sur des partenariats existants aux niveaux international et local, notamment avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), les Nations Unies, l'Union européenne, l'Union africaine et l'Organisation des États américains.

4. La Banque élargit également son action en faveur de la réforme judiciaire en partant de domaines où elle a déjà une longue expérience, tout en mettant en avant les partenariats mondiaux et en tenant compte des avantages comparatifs d'autres acteurs. Ses différentes opérations seront alignées sur une communauté de pratique renforcée, de façon à assurer la cohérence de l'action menée dans les situations fragiles ou touchées par un conflit. À la fin de 2011, la Banque prévoit de créer à Nairobi un centre d'excellence qui regroupera sa capacité opérationnelle dans de telles situations en Afrique et augmentera le transfert de connaissances entre régions.

5. L'instabilité des prix alimentaires et son effet sur la sécurité alimentaire sont un autre domaine qu'examinera le Comité du développement à sa prochaine réunion. Les prix alimentaires internationaux augmentent en effet rapidement, pour la deuxième fois en trois ans, faisant craindre une répétition de la crise des prix alimentaires de 2008. Cependant, l'analyse faite par la Banque montre que les augmentations récentes des prix sont plus largement réparties qu'en 2008 entre les différents produits agricoles, ce qui donne à penser que la demande dans les pays émergents joue un rôle plus grand. La situation présente est également plus affectée par les mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques. Les mesures prises ont amplifié les augmentations de prix des céréales en 2011 mais pas autant qu'en 2008, et la montée des prix alimentaires aurait précipité 44 millions de personnes de plus dans la pauvreté, tandis que 68 millions de consommateurs nets de produits alimentaires se trouvent en-dessous du seuil de pauvreté et 24 millions de producteurs nets incapables de s'en sortir. La sous-alimentation qui en résulte, plus élevée qu'auparavant, est une question humanitaire critique et elle risque également de porter atteinte à la croissance économique actuelle et future.

6. Les directives du Groupe de la Banque mondiale pour l'après-crise soulignent combien il est important de créer des possibilités de croissance par une

promotion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et en aidant les clients à gérer les risques et à se préparer aux crises. Le Groupe a également dégagé des enseignements de sa propre action d'urgence à court terme face à la crise alimentaire, en place depuis 2008, pour compléter les orientations principales de son agenda à plus long terme. Ainsi, son programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale a affecté 1,5 milliard de dollars à une aide à 44 pays jusqu'à ce jour; son intervention en réponse aux problèmes de la production et de la distribution des produits alimentaires à plus long terme, qui figure dans le Plan d'action pour l'agriculture 2010-2012, augmente le soutien apporté à l'agriculture pour améliorer la capacité de faire face à plus long terme au changement climatique et aux contraintes plus rigoureuses qui pèsent sur la terre et l'eau, et pour amortir l'effet des chocs de l'offre entraînés par l'instabilité des cours.

7. Une action multilatérale coordonnée est indispensable face aux problèmes à long terme de l'alimentation et de l'agriculture. Le Groupe de la Banque mondiale s'appuie sur les partenariats internationaux avec les Nations Unies et d'autres organismes. Par exemple, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale fournit maintenant un moyen de financement stratégique à plus long terme orienté vers les résultats, par le canal de programmes de recherche; et le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire a consacré 321 millions de dollars à des subventions à huit pays pour des travaux exécutés par eux. La Banque a également apporté son soutien à l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire depuis sa création en 2008.

8. Chaque année, le Comité du développement examine le Rapport mondial de suivi, publication commune de la Banque mondiale et du FMI, qui évalue les progrès dans la réalisation des OMD. Il reste moins de cinq ans jusqu'à la date butoir de 2015, et le rapport met en évidence le fait que si les progrès à l'échelle mondiale vers la réalisation des divers OMD demeurent mitigés, la moitié des pays en développement qui sont en retard dans cette réalisation se trouvent à moins de 10 % du but. Ainsi, s'ils risquent certes de ne pas respecter la date butoir, ils peuvent néanmoins réaliser les Objectifs peu de temps après, moyennant de meilleures politiques et en retrouvant les niveaux de croissance d'avant la crise.

Quant aux pays qui sont bien placés pour réaliser les objectifs ou sont tout près du but, une croissance économique solide et des politiques et institutions de qualité, domaines dans lesquels des progrès ont été accomplis depuis les années 90, sont des facteurs décisifs. Des politiques nationales correctement conçues, par exemple, ont amorti l'impact négatif de la récession économique mondiale récente dans les pays à faible revenu, notamment et surtout en Afrique.

9. Cependant, il ne faut pas relâcher l'effort entrepris; sans une expansion régulière de l'économie mondiale, sans un accès régulier aux marchés des pays développés et des pays en développement, et sans une aide adéquate des donateurs, les progrès peuvent encore s'essouffler. Il faut donc consentir des efforts plus importants pour améliorer la capacité des pays de résister aux chocs économiques, notamment en aménageant des filets de sécurité sociale. Les pays où la croissance est lente et où les institutions sont médiocres sont les plus en retard, et cela n'est pas surprenant. Un grand nombre d'entre eux sont également des États fragiles et ils ont donc d'autant plus besoin d'aide.

10. Enfin, le Comité du développement prendra connaissance de mises à jour sur la modernisation et la gouvernance à la Banque mondiale. La Banque a en effet amorcé un ensemble détaillé d'actions conçues pour moderniser ses structures, ses opérations et la réalisation de résultats effectifs, et cela transforme d'ores et déjà la façon dont elle fonctionne.

M. Siddharth Tiwari, Secrétaire du Comité monétaire et financier international, Fonds monétaire international

11. **M. Tiwari** (Secrétaire du Comité monétaire et financier international, Fonds monétaire international) dit que le Comité monétaire et financier international est en passe de choisir un nouveau Président par consensus dans l'optique des réunions de printemps de 2011 de la Banque mondiale et du FMI.

12. Durant l'année écoulée, le FMI a porté à plus de 250 milliards de dollars ses opérations de prêt de crise, notamment par une forte augmentation de ses prêts privilégiés à des pays à faible revenu. En particulier, il a prêté 4 milliards de dollars à des pays d'Afrique subsaharienne en 2009 et 2010. Le Groupe des Vingt, réuni à Londres en avril 2009, avait accepté de tripler la capacité de prêt du FMI pour la porter à 750

milliards de dollars et s'était déclaré favorable à une allocation générale de droits de tirage spéciaux équivalant à 250 milliards de dollars – soit près de dix fois plus qu'auparavant – afin d'augmenter la liquidité mondiale. Les quotas du Fonds ou ses ressources permanentes ont également été doublés, quoiqu'avec une réduction correspondante des nouveaux arrangements d'emprunt.

13. Le Fonds a refondu ses opérations de prêt, en créant deux nouveaux instruments de prévention des crises. Il a d'abord institué une ligne de crédit modulable au profit des pays ayant une politique économique robuste et de bons résultats économiques; cette ligne de crédit est renouvelable et donne aux pays la latitude de retirer des fonds à tout moment à un guichet spécifié d'avance. Une fois un pays admis à cette facilité, il n'a pas d'autres conditions à remplir. La ligne de crédit modulable offerte à la Colombie, au Mexique et à la Pologne leur a permis d'emprunter plus de 100 milliards de dollars, et elle a été de nouveau élargie en août 2010. Deuxièmement, une ligne de crédit de précaution, qui allie un versement initial après approbation à des versements ultérieurs sous réserve de conditions précises, a été ouverte pour les économies foncièrement solides mais se heurtant à des vulnérabilités spécifiques. En janvier 2011, la Macédoine a été le premier pays à en bénéficier.

14. Le FMI a rendu plus flexibles ses prêts à des conditions privilégiées, afin de répondre aux besoins très divers des pays à faible revenu et de leur apporter une assistance financière plus efficace à court terme ou d'urgence. Ce nouveau cadre prévoit un doublement des limites d'emprunt, un intérêt nul jusqu'à la fin de 2011 et, par la suite, une nouvelle structure de taux d'intérêt. En outre, le Fonds a établi un fonds d'affectation spéciale pour l'allègement de la dette après une catastrophe, qui lui permet de contribuer aux efforts internationaux d'allègement de la dette au profit des pays très pauvres touchés par une catastrophe naturelle. À ce sujet, il a financé un allègement de dette de l'ordre de 270 millions de dollars au profit d'Haïti en 2010. Dans sa nouvelle gamme de facilités de prêts aux pays à faible revenu, le Fonds met également l'accent sur le renforcement des garanties protégeant les dépenses sociales et autres dépenses prioritaires, en collaboration étroite avec la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds.

15. Le FMI a amélioré ses analyses et ciblé de plus près ses avis au cours de l'année écoulée. Sa fonction

de surveillance, de projection et de conseil sur les politiques est très demandée et il a déjà engagé des consultations avec 115 de ses membres au premier semestre de 2011 contre 120 en 2010. La surveillance multilatérale qu'il exerce devient plus cohérente et ses rapports sur les effets d'entraînement offrent des analyses mondiales plus ciblées des effets des politiques suivies par des pays systématiquement importants au-delà de leurs frontières. Le Fonds a secondé le processus d'évaluation mutuelle du Groupe des Vingt et continuera à le faire. Il a pris plusieurs décisions importantes pour rendre plus rigoureuse sa surveillance du secteur financier et il a décidé de rendre ses évaluations obligatoires pour les membres dont le secteur financier est systématiquement important. Des initiatives telles que l'Exercice d'alerte rapide et de nouveaux travaux sur les synergies financières alerteront les dirigeants sur les risques nouveaux dès qu'ils se manifesteront.

16. Le Fonds a réformé sa structure dirigeante pour améliorer sa légitimité et son efficacité et mieux refléter l'état de l'économie mondiale. Les mesures adoptées en décembre 2010 par son Conseil des gouverneurs, notamment un doublement des quotas, aboutira à un déplacement de plus de 6 % de la part des quotas au profit des marchés émergents dynamiques et des pays en développement, tout en protégeant la part de voix des pays à faible revenu; cela rendra plus représentatif le Conseil d'administration intégralement élu. Ces réformes, allant de pair avec l'ensemble de mesures convenues en avril 2008, entraîneront une modification globale des parts de quotas de 9 % environ.

17. Le mandat du Fonds en matière d'investissement a pris effet; c'est un élément essentiel d'un nouveau modèle de recettes, conçu pour rendre son financement plus pérenne et lui permettre de mieux gérer ses opérations. Son mandat relatif à l'assistance technique a également été élargi aux pays membres et il a levé plus de 150 millions de dollars d'appui supplémentaire des donateurs en vue de cette assistance au cours de l'exercice 2010; plus de 50 millions de dollars sur cette somme ont été utilisés la même année et il est prévu qu'un montant semblable sera levé en 2011. L'assistance technique a été élargie par le canal de sept centres régionaux d'assistance technique – dans le Pacifique, les Caraïbes, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique centrale – et un nouveau centre régional pour l'Afrique australe a ouvert ses portes au

milieu de 2011. Le FMI espère également ouvrir deux nouveaux centres, le moment venu, dont un pour les pays non francophones d'Afrique de l'Ouest et un autre pour l'Amérique centrale.

18. Le futur programme de travail du Fonds comprend la promotion de la prospérité dans l'économie mondiale, notamment par une croissance équilibrée et durable, l'avènement d'un système monétaire international fonctionnant bien, par une architecture financière mondiale robuste et une amélioration de la croissance et de la stabilité dans les pays à faible revenu. Le FMI continuera à étudier les exigences d'un rééquilibrage financier mondial. Pour améliorer la stabilité et l'efficacité du système monétaire international, il s'attache à mieux gérer les mouvements de capitaux, à déterminer le niveau adéquat de réserves, à améliorer le rôle des droits de tirage spéciaux et les filets de sécurité financière mondiaux. Le Fonds détermine la mesure dans laquelle les réformes conçues pour mieux assurer la stabilité macroéconomique et mieux maîtriser les effets d'entraînement d'un pays à l'autre ainsi que les effets de sa propre surveillance, ce qui a permis de repérer plusieurs lacunes. Il s'appuiera sur les récentes réformes de Bâle III pour renforcer la qualité et la quantité des volants régulateurs bancaires; il poursuit son travail dans les domaines de la surveillance macroprudentielle, la gestion et le règlement des crises et l'évaluation des normes, et il examine les progrès accomplis dans la mise en place d'un régime macroprudentiel et dans le rôle des mesures et instruments d'intervention dans la gestion des institutions financières. Il renforcera son aide aux pays à faible revenu, notamment en travaillant sur un cadre de détermination des vulnérabilités et en offrant une assistance à la gestion de la volatilité. Il examinera également ses relations avec les pays en situation fragile et comment mieux les aider à résoudre leurs difficultés, notamment en fournissant une assistance technique et en améliorant certaines facilités. Il examinera l'avenir de l'Initiative PPTE (pays pauvres très endettés), dans le cadre de laquelle 90 % des pays admis à en bénéficier ont désormais atteint leur point de décision.

19. Des changements fondamentaux ont eu lieu l'an dernier dans plusieurs domaines. Il reste encore beaucoup à faire et si de nombreuses mesures ambitieuses ont été prises, l'actuel renforcement de

l'engagement du Fonds avec ses pays membres ne fait que commencer.

Débat thématique plénier sur le thème 3 : Suite donnée aux textes issus de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les OMD tenue en 2010 : mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, notamment pour faire face aux nouveaux défis et aux nouveaux enjeux (E/2011/74)

a) Exposé sur « l'obtention de résultats du développement – IDA 16 : Une coalition mondiale au profit des plus pauvres », par Axel van Trotsenburg, Vice-Président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, Banque mondiale

20. **M. van Trotsenburg** (Vice-Président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, Banque mondiale), accompagnant son exposé de la projection de diapositives numérisées, dit que l'Association internationale de développement (IDA), qui est le guichet de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres, est l'une des principales sources de financement pour la santé publique, l'éducation, l'infrastructure, l'agriculture et la création de capacités. L'aide qu'elle apporte aux 79 pays les plus pauvres, dont la moitié se trouvent en Afrique, a été en moyenne de 14 milliards de dollars au cours des deux dernières années et devrait dépasser 50 milliards au cours de l'actuel exercice. Rappelant l'urgence qu'avait mise en évidence, en 2010, la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, il souligne que l'IDA soutient activement ses partenaires pour les aider à atteindre les OMD.

21. L'un des principaux atouts de l'IDA est la place faite à un développement animé par le pays lui-même; l'IDA soutient les priorités nationales de développement en fournissant des fonds prévisibles, non préalablement affectés, et elle a du personnel sur le terrain dans presque tous les pays partenaires. La coalition toujours plus nombreuse qu'elle a réunie pour soutenir les pays les plus pauvres – sa base de donateurs s'étend désormais à 52 pays pour le 16^e exercice de reconstitution de ses ressources – est un autre atout. Son système rigoureux de mesure des résultats, la place qu'elle fait à la transparence, les faibles frais de fonctionnement et la recherche de l'efficacité font que ces sommes sont dépensées à bon escient. L'IDA a obtenu des résultats impressionnants en particulier dans le secteur social et l'infrastructure, qui sont en fin de compte les conditions de la réduction

de la pauvreté. L'IDA aide les pays en développement à améliorer les achats, la gestion financière et la prestation des services. Elle a également servi de plateforme à un échange de connaissances, elle dispense des conseils sur les politiques, analyse celles-ci et fournit une assistance technique.

22. Pourtant, les négociations sur le 16^e exercice de reconstitution des ressources de l'IDA (IDA 16) ont rencontré des difficultés considérables; les pays donateurs se heurtent en effet à des contraintes budgétaires appréciables après la crise financière mondiale et cet exercice de reconstitution des ressources a coïncidé avec d'autres exercices semblables dans des organisations multilatérales et avec des augmentations de capital des banques multilatérales de développement. L'opinion publique change dans les pays donateurs habituels et cela a conduit à des débats sur les avantages relatifs de l'aide bilatérale ou multilatérale au développement et sur les avantages que les pays donateurs peuvent retirer de l'aide au développement qu'ils accordent. C'est pourquoi il est important que les institutions multilatérales fassent bien connaître l'efficacité de l'investissement qu'elles consacrent au développement et l'importance de leur propre rôle dans une telle entreprise. Malgré les difficultés, l'IDA 16 a atteint le chiffre record de 49,3 milliards de dollars, grâce à des annonces de contributions importantes de pays donateurs de longue date et de nouveaux donateurs, ou encore grâce au paiement anticipé de contributions par d'anciens bénéficiaires de l'IDA et aux contributions de recettes nettes de la Banque mondiale.

23. Il est apparu clairement durant les négociations que le 16^e exercice de reconstitution des ressources devait retenir comme thème général les résultats de développement. Dans ce cadre, quatre thèmes spéciaux ont été retenus : la réaction à la crise, les pays fragiles et déchirés par un conflit, la condition de la femme et le changement climatique. Dans le domaine de la réaction à la crise, il s'agissait d'abord de veiller à ce que les gains de développement acquis à long terme ne soient pas compromis par les crises. Un guichet spécialement ouvert par l'IDA a ainsi permis d'aider les emprunteurs affectés par de graves crises économiques d'origine exogène ou frappés par des catastrophes naturelles. Les sommes déboursées par ce guichet ont été limitées à 5 % environ des ressources, et une certaine partie a été réservée à la reconstruction d'Haïti.

24. Les pays fragiles et déchirés par un conflit seront en retard dans la réalisation des OMD. L'IDA 16 cherchera à améliorer l'efficacité de l'aide dispensée à ces pays par une coopération plus poussée. On a également envisagé de proroger sélectivement les allocations exceptionnelles à des pays sortis d'un conflit, et les implications opérationnelles du *Rapport sur le développement dans le monde en 2011* seront examinées.

25. Dans le domaine de la condition féminine, on craint aussi que certains pays n'atteignent pas les OMD correspondants, et dans ce cas l'IDA intensifiera dans toutes ses opérations la prise en compte systématique de la sexospécificité, établira des indicateurs de mesure de son soutien aux résultats des pays dans ce domaine et préparera et appliquera des plans d'action régionaux pour la femme. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2012*, qui portera sur l'autonomisation de la femme, devrait apporter de nouvelles directives.

26. Enfin, le changement climatique risque d'avoir des répercussions disproportionnées sur les pays les plus pauvres. L'IDA augmentera ses activités d'analyse sur les moyens d'adaptation et d'atténuation et étudiera comment mettre ses projets à l'abri des effets du changement climatique.

27. Le sentiment d'urgence qui avait marqué les négociations de l'IDA 16 doit désormais se traduire en résultats. Le résultat record de cette reconstitution de ressources constitue un vote de confiance dans l'IDA et dans sa capacité de porter au maximum l'impact des fonds fournis par les donateurs sur le développement des pays partenaires, et de porter à un niveau aussi élevé que possible le sentiment de solidarité et l'esprit de coopération qui ont caractérisé les négociations et fourni une base solide pour son travail avec les donateurs et les emprunteurs.

b) Exposé sur « les OMD et les situations fragiles ou touchées par un conflit », par Joachim von Amsberg, Vice-Président, Politique opérationnelle et services aux pays, Banque mondiale

28. **M. von Amsberg** (Vice-Président, Politique opérationnelle et services aux pays, Banque mondiale) dit que comme la plupart des pays fragiles n'atteindront pas les OMD sans un supplément d'assistance, l'IDA 16 a fait de l'aide à ces États une considération essentielle de la contribution des pays donateurs au programme de l'IDA et a aidé à

intensifier la coopération au service des États fragiles. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2011* est un exemple d'une telle coopération; la rédaction de ce rapport a utilisé largement les connaissances internationales sur la fragilité et la violence et a profité de la contribution d'un large ensemble d'organismes; elle a été l'occasion d'un partenariat plus étroit entre la Banque mondiale et les organisations multilatérales, notamment les Nations Unies.

29. La fragilité des pays les moins avancés est le résultat non pas d'une perturbation temporaire d'un processus de développement normal appelant des solutions à court terme, mais la conséquence d'une fragilité foncière de leurs institutions, qui fait que la justice ne peut y être rendue, la sécurité assurée, des emplois créés ou de bons résultats économiques et sociaux obtenus régulièrement. Une nouvelle conception de l'aide fondée sur des solutions à long terme est donc nécessaire. La Banque mondiale modifie son modèle d'action en faveur des pays se trouvant en situation fragile ou qui sont touchés par un conflit pour viser expressément ces facteurs de fragilité, inclure une analyse politique et une évaluation des risques dans l'aide fournie et dans les stratégies intérimaires d'aide, intégrer les objectifs à court terme dans un processus de renforcement durable des institutions, travailler avec les organismes partenaires, en particulier les Nations Unies, pour renforcer la coopération pour le développement, la sécurité et la justice, soutenir l'emploi et le développement du secteur privé par le canal de la Société financière internationale et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), ainsi que par des programmes d'intervention dans le secteur public et de développement communautaire, l'application pratique d'un nouveau modèle de gestion du risque permettant de gérer les risques tout en continuant à soutenir les institutions nationales, et rechercher des possibilités de financement du développement moins instables dans les pays fragiles et touchés par un conflit.

30. Enfin, la Banque augmentera son efficacité dans les situations fragiles ou de conflit, grâce à la création, à Nairobi, d'un centre d'excellence, qui lui permettra d'améliorer sa capacité opérationnelle en Afrique, de faciliter, entre régions, le transfert de connaissances et de consolider sa communauté de pratique pour intervenir de manière cohérente dans ce genre de situation.

c) *Exposé sur le Rapport sur le développement dans le monde 2011 : conflit, sécurité et développement par M^{me} Sarah Cliffe, Représentante spéciale et Directrice pour le Rapport sur le développement dans le monde 2011, Banque mondiale*

31. **M^{me} Cliffe** (Représentante spéciale et Directrice pour le Rapport sur le développement dans le monde 2011, Banque mondiale), présentant le *Rapport sur le développement dans le monde 2011 : conflit, sécurité et développement*, dit que malgré les progrès accomplis dans la réduction du traumatisme causé par une guerre civile, 1,5 milliard de personnes continuent à vivre dans les zones affectées par les conséquences d'un conflit; les habitants des États fragiles sont trois fois moins susceptibles d'avoir accès à l'éducation et deux fois moins susceptibles de recevoir des soins maternels adéquats pendant l'accouchement. Les pays qui traversent des crises prolongées sont en retard de 20 points de pourcentage par rapport aux autres pays dans la réduction de la pauvreté; ils souffrent en outre d'un manque d'institutions légitimes capables d'assurer la sécurité, la justice et l'emploi, et on y observe des facteurs de tension tels que la montée des inégalités, l'action de chocs économiques et un niveau très élevé de chômage des jeunes, autant de causes de vulnérabilité aux conflits.

32. Les pays qui, pour sortir de la violence, ont accompli une transition difficile, y sont parvenus en créant des coalitions regroupant les milieux syndicaux, les entreprises et la société civile, en obtenant des résultats rapides à court terme visant à établir la confiance et convaincre la population que des progrès sont effectivement possibles, en privilégiant les réformes du secteur de la sécurité et de la justice, en améliorant la situation économique, en particulier par la création d'emplois, et en prenant un ensemble de mesures, au fil du temps, pour renforcer le potentiel institutionnel à long terme.

33. Dans une perspective internationale, il est important d'investir dans la prévention – par la sécurité, la justice et l'emploi, notamment en augmentant la capacité internationale de police et de justice, et par un large ensemble de mesures de soutien, il faut aussi créer des emplois dans les zones où règne l'insécurité par un soutien à l'équipement, en facilitant l'accès aux moyens financiers, aux actifs et aux compétences, en organisant l'emploi au niveau local et par des partenariats public-privé. Il est important

d'abandonner la conception étroite de la croissance et de la hausse des revenus provenant de la création d'emplois, et de souligner au contraire les avantages qu'il y a à donner aux jeunes un emploi productif, ce qui, en fin de compte, facilite l'action de consolidation de la paix. Les investissements doivent viser non seulement les pays qui sortent d'un conflit, mais aussi les pays qui cherchent à prévenir la survenue d'un conflit. Les organisations internationales doivent modifier leur mode de fonctionnement pour s'assurer que leurs connaissances et leurs analyses amènent bien un renforcement des institutions nationales dans les pays fragiles et affectés par un conflit.

34. Une action régionale et mondiale sur les causes extérieures de tension est indispensable, car beaucoup de problèmes sont causés par des conflits résultant des retombées de difficultés survenues dans les pays voisins ou par des chocs économiques mondiaux, par l'existence de réseaux internationaux de trafics divers ou par la criminalité organisée transnationale. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2011* examine la possibilité d'utiliser la programmation transnationale et régionale du développement pour élargir les possibilités économiques et pour faire converger l'expérience acquise ensemble et les ressources des pays à revenu élevé, moyen ou faible, qui ont déjà fait la difficile sortie d'une situation de violence; le rapport examine aussi l'impact des mesures proposées pour la consolidation de la paix et de la sécurité dans les pays fragiles et en conflit.

Débat

35. **Le Président** rappelle qu'au chapitre I de sa note sur la cohérence, la coordination et la coopération en matière de financement du développement (E/2011/74), le Secrétaire général avait posé plusieurs questions à débattre : quelles mesures peuvent être prises au niveau mondial pour faire face plus rapidement et plus efficacement aux nouveaux défis et aux nouveaux enjeux; quels sont les meilleurs moyens d'orienter vers les pays en développement les flux de capitaux internationaux privés, et en particulier les investissements à long terme; que faire pour accélérer la conclusion des négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha et concrétiser les bénéfices potentiels du Programme de Doha pour le développement; comment la coopération internationale peut soutenir de manière plus efficace la dette des pays en développement et favoriser une conception plus fine

et plus équitable des mécanismes de restructuration de la dette souveraine; que peut faire la communauté internationale pour garantir la bonne exécution des engagements relatifs au niveau et à l'efficacité de l'aide publique au développement; et enfin, comment mobiliser des ressources complémentaires de financement de la coopération au développement.

36. **M. Almofadhi** (Doyen, Administrateur pour l'Arabie saoudite, Banque mondiale) dit que si la croissance économique augmente après la récente crise financière, une régression est toujours possible. Les prix internationaux des denrées alimentaires augmentent brutalement pour la deuxième fois en trois ans, ce qui compromet la croissance et aggrave l'instabilité politique dans le monde, comme on le voit en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Une action multilatérale coordonnée est donc essentielle pour assurer la sécurité alimentaire à long terme et pour aider les pays à réaliser enfin les OMD. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2011* montre que l'engagement international dans les pays fragiles et touchés par un conflit est indispensable, d'emblée, et doit être maintenu au fil du temps. Les pays émergents jouent un rôle important dans l'atténuation des effets de la crise et contribuent à la croissance mondiale. La Banque mondiale restera un partenaire de choix pour les pays à faible revenu et les pays pauvres, grâce à l'aide internationale pour le développement et aux autres initiatives qu'elle prend.

37. **M^{me} Handrujovicz** (Argentine), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit la préoccupation que lui inspire la poursuite de la crise financière et économique mondiale qui continue à affecter les pays en développement, et elle appelle à prendre des mesures cohérentes et coordonnées au niveau international pour la résoudre. Des mécanismes de financement innovants, prévisibles et volontaires sont nécessaires. De telles ressources doivent être versées conformément aux priorités des pays en développement et ne doivent pas remplacer les sources traditionnelles de financement ou être indûment onéreuses pour les bénéficiaires.

38. L'aide publique au développement (APD) reste un complément essentiel des autres sources de financement et un élément catalyseur du développement; le changement d'attitude des pays développés, sur cette question, ne laisse pas de la surprendre.

39. **M^{me} Ortiz de Urbina** (Observatrice de l'Union européenne) dit que les États fragiles se trouvent aux prises avec des difficultés uniques en leur genre, qui appellent des stratégies globales, incluant la diplomatie préventive, l'intervention humanitaire, le développement à long terme et la cohérence et la coordination des politiques. Elle aimerait une mise à jour sur l'élaboration de critères communs et sur le partage des pratiques optimales conçues pour faciliter la recherche de la convergence des stratégies et des modèles de gestion des divers acteurs internationaux. Tout en saluant la démarche régionale adoptée pour tenter de résoudre les problèmes des pays fragiles, elle se demande s'il existe, en dehors de l'Europe, des exemples d'efforts régionaux de promotion de la coopération Sud-Sud et de développement à long terme des États fragiles et touchés par un conflit.

40. **M. McNee** (Canada) dit que la question de la fragilité est particulièrement pertinente pour son propre pays, qui a fait l'expérience de l'aide à Haïti et a présidé la formation de la Commission de consolidation de la paix qui s'occupe de la Sierra Leone. Il est souvent difficile de déterminer quels facteurs sont critiques dans la transition d'une situation de conflit à une situation de développement.

41. Pour réaliser les OMD il faudra renforcer le partenariat entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Le Canada s'est occupé surtout des quatrième et cinquième OMD et est attaché à voir concrétisées les promesses faites par le Groupe des Huit.

42. **M^{me} Brandt** (Administratrice de la Banque mondiale pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège et la Suède) dit que les huit pays nordiques et baltes qu'elle représente sont désireux de voir une application multilatérale du *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, qui a été établi en coopération avec le système des Nations Unies. Pour seconder les États fragiles et touchés par un conflit, il n'est plus possible de faire comme si de rien n'était; les institutions qui apportent une aide doivent prendre plus de risques.

43. On estime souvent que le système des Nations Unies devrait intervenir dans une situation fragile avant de passer la main à la Banque mondiale. Cependant, le *Rapport* montre que les deux organisations doivent agir plus rapidement et de façon plus décisive, chacune dans son propre domaine de

compétence. Les donateurs doivent faire preuve de patience et de réalisme à long terme; il n'y a en effet pas de solutions toutes faites.

44. Le *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : égalité des sexes et développement* est impatientement attendu, car il aidera les donateurs et les institutions à introduire systématiquement dans leurs opérations la problématique hommes-femmes. Elle espère que l'Équipe qui rédige le *Rapport* consultera le système des Nations Unies et, en particulier, l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes).

45. **M^{me} MacEachron** (Observatrice du Conseil des entreprises pour les Nations Unies, accréditée auprès du processus du financement du développement) dit que le secteur privé est tout à fait disposé à donner son temps, proposer ses talents et ses ressources, et apporter ses connaissances spécialisées pour réaliser les OMD. L'idée d'inclure le secteur privé dans la formulation des documents issus des grandes conférences a été soulevée en 2010, mais à ce jour aucune décision n'a été prise dans ce sens. Les organisations du secteur privé doivent pouvoir apporter leur contribution à des recherches approfondies sur des questions vitales telles que la prévention des maladies non contagieuses.

46. **M^{me} Colligan** (Observatrice du Comité des ONG sur le financement du développement, accréditée par le canal de la Fédération des Sœurs de la Charité) dit que depuis la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenue du 20 au 22 septembre 2010, les organisations non gouvernementales, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres partenaires discutent de la création de planchers de protection sociale. Elle demande si le FMI et la Banque mondiale ont également abordé cette question, par exemple par des consultations avec des membres de l'Union européenne qui travaillent eux-mêmes à l'idée de mettre en place des planchers de protection sociale en Afrique.

47. La note du Secrétaire général (E/2011/74) souligne que l'amélioration du bien-être de l'humanité et la réduction de la pauvreté doivent rester les objectifs ultimes des stratégies nationales de développement et demande comment des sources complémentaires de financement de la coopération pour le développement peuvent être mobilisées. Il

serait utile d'examiner les moyens d'utiliser les recettes d'une fiscalité nationale progressive et d'une taxe internationale sur les transactions financières.

48. Le changement d'orientation évoqué par le Vice-Président de la Banque mondiale pour la politique opérationnelle et les services aux pays est encourageant. Le Bureau du financement du développement, au Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, pourrait être renforcé de façon à être en mesure d'assurer la coordination de l'action de toutes les entités s'occupant de développement.

49. **M. Fernández-Arias Minuesa** (Espagne) rappelle que le Vice-Président de la Banque mondiale pour le financement concessionnel et les partenariats mondiaux a évoqué la nécessité d'améliorer la coopération entre partenaires de développement. Il demande si la Banque mondiale a l'intention de s'associer à la méthode « Unis dans l'action » pour promouvoir l'appropriation nationale du processus de développement et comment la Banque encourage cette appropriation dans ses propres stratégies au niveau national dans les situations de conflit et d'après-conflit.

50. Le Gouvernement espagnol apprécie à sa juste valeur le fait que le *Rapport sur le développement dans le monde 2012* traitera de l'égalité des sexes, question à laquelle il attache une grande importance.

51. **M. Momen** (Bangladesh) dit que les programmes d'action antérieurs en faveur des pays les moins avancés n'ont pas été pleinement appliqués; il demande ce qui pourrait être fait pour mieux réaliser leurs objectifs.

52. Il approuve la place faite aux pays fragiles et touchés par un conflit, à la question du changement climatique et à celle de l'égalité des sexes. Cependant, en 2010, les États-Unis d'Amérique ont dépensé des fonds importants dans le seul Afghanistan. Il serait peut-être préférable de compléter cette assistance par une action préventive afin d'éviter les situations génératrices de fragilité et de conflits dans d'autres pays.

53. Il ne reste que quatre ans jusqu'à la date butoir de réalisation des OMD et le manque de ressources demeure inquiétant. Il demande si une feuille de route ou un plan est envisagé pour mettre en place un partenariat mondial à cette fin.

54. La part des PMA dans le commerce mondial n'augmente plus, et le Cycle de Doha n'est pas encore achevé tandis qu'un nombre grandissant de pays sont fragiles ou risquent de le devenir. Il demande s'il y a un plan quelconque pour restructurer le système financier mondial afin d'assurer la stabilité et remédier aux conditions misérables qui règnent dans les pays les plus pauvres.

55. **M. Hassani Nejad Pirkouhi** (Observateur de la République islamique d'Iran) dit que s'il y a un manifestement des liens entre la paix, le développement et la sécurité, la place faite aux questions prétendues « nouvelles et émergentes » n'est pas une bonne idée; en effet, ces notions sont définies de façon vague et peu cohérente et ne sont pas conformes au mandat de développement des institutions financières internationales. Parmi les quatre thèmes spéciaux recensés dans l'IDA 16, deux n'ont pas de pertinence directe pour le développement ni pour les OMD, et les objectifs les plus importants tels que la réduction de la pauvreté et la lutte contre la faim et le chômage ne sont même pas abordés. La place faite aux pays fragiles et touchés par un conflit devrait être laissée à une action de développement préventif.

56. Enfin, l'IDA 16 a bien montré l'importance d'une utilisation rationnelle des ressources disponibles. Il souhaite savoir si ce principe a été défini par des pays pauvres ou par des donateurs.

57. **M. Solomon** (Administrateur pour les États-Unis d'Amérique, Banque mondiale) dit que la stratégie nationale de sécurité des États-Unis reconnaît, dans le développement, un impératif moral, stratégique et économique. Le débat du Conseil serait plus utile encore s'il permettait de recenser quelques domaines spécifiques se prêtant à une coopération. L'un de ces domaines n'est autre que la transparence et en particulier la responsabilisation mutuelle et l'accès à l'information sur l'aide dispensée aux pays. La Banque mondiale a fait d'importants progrès dans l'élargissement de l'accès à ces données et ses administrateurs ont récemment approuvé une nouvelle politique en matière de responsabilisation. L'information concernant l'aide dispensée devrait être fournie par des plates-formes communes dans l'intérêt des donateurs, des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des autres partenaires.

58. **M^{me} Cliffe** (Représentante spéciale et Directrice pour le *Rapport sur le développement dans le monde*

2011, Banque mondiale), répondant à l'Observatrice de l'Union européenne, dit que certains progrès ont bien été faits dans l'établissement de programmes communs et de critères communs. Par exemple, des évaluations conjointes des besoins, dans des situations de crise, ont amélioré la cohérence des critères retenus. Cependant, le système international n'offre pas encore un processus unique d'évaluation ou de planification incluant les critères en question pour les gouvernements; on a mis l'accent sur la coordination plutôt que sur des programmes communs. Le lien entre la protection sociale et l'édification d'institutions à long terme, auxquelles a fait référence l'Observatrice du Comité des ONG sur le financement du développement, serait un domaine important d'action pratique.

59. Répondant au représentant du Bangladesh, elle dit que le travail accompli pour la rédaction du *Rapport sur le développement dans le monde 2011* avait tiré parti de nombreuses consultations qui avaient bien montré l'importance de la prévention. La conjugaison d'un chômage élevé, du renchérissement des denrées alimentaires, de l'inégalité et d'une capacité institutionnelle fragile risquait d'engendrer des conflits. La communauté internationale, généralement, n'accordait une assistance qu'après un conflit. La place grandissante faite à la prévention était donc bienvenue et elle avait pour objet de refléter le mandat originel de la Banque, à savoir la reconstruction et le développement.

60. Répondant à l'observateur de la République islamique d'Iran, elle dit que le *Rapport* examine le lien entre les initiatives de développement et la consolidation de la paix, en analysant les voies par lesquelles des taux de chômage élevés et d'autres problèmes de ce type risquent d'engendrer un conflit. La Banque aborde cette question dans une perspective de développement, tout en travaillant avec des partenaires dont le mandat et les connaissances spécialisées sont plus étroitement liés aux questions de conflit et de sécurité.

61. **M. von Amsberg** (Vice-Président, Politique opérationnelle et services aux pays, Banque mondiale) dit que comme les processus de développement et de relèvement après un conflit ne sont ni successifs ni brefs, le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods doivent adapter leur façon de travailler ensemble. Des évaluations communes des besoins doivent mettre en évidence la participation de

tous les acteurs, notamment les spécialistes du développement et de la sécurité, dès les premières phases et à plus long terme. Une telle coopération avait été observée sur le terrain au Libéria, en Sierra Leone et au Yémen.

62. Les divers partenaires se complètent alors qu'ils ont des modalités d'action différentes. La Banque mondiale agit au niveau du pays, en fonction d'une demande, et son action est définie par des consultations avec les autorités nationales qui ont pour but de renforcer l'appropriation nationale; son atout réside dans son aptitude à conjuguer la planification nationale et des objectifs définis au niveau mondial, par exemple les OMD.

63. Répondant à l'observateur de la République islamique d'Iran, il dit qu'il y a en effet un recoupement assez important entre les besoins d'un pays dans la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois, et les objectifs internationaux de développement. La place centrale faite par la Banque à la fragilité plutôt qu'à des situations d'après-conflit met expressément la prévention au cœur de son programme d'action; plusieurs de ses recommandations stratégiques ont des incidences plus larges pour l'emploi, la justice et la sécurité.

64. **M. van Trotsenburg** (Vice-Président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, Banque mondiale) dit que, sur les questions soulevées par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, les États donateurs eux-mêmes demandent à savoir si leurs dons sont utilisés au mieux et font des comparaisons entre l'aide bilatérale et multilatérale; pour certains États donateurs il est important d'être désigné comme tel dans l'aide fournie. D'autres débats portent sur les moyens de garantir que chaque bailleur de fonds, et notamment tant les partenaires nouveaux qu'habituels, peut faire concourir au mieux sa contribution à l'effort mondial. De tels débats se sont révélés utiles dans le contexte de l'IDA.

65. Répondant au représentant du Bangladesh, il dit que l'IDA est le principal mécanisme par lequel la Banque mondiale aide les pays les moins avancés; au cours de la décennie écoulée, l'IDA a en effet fourni environ 45 milliards de dollars à ces pays.

66. En réponse à l'observateur de la République islamique d'Iran, il dit que le concept d'utilisation à bon escient des ressources, pour en obtenir le meilleur rendement, figure bien parmi les principes appliqués par les pays bénéficiaires comme par les pays

donateurs; la fiche de notation établie par l'IDA traite de l'efficacité opérationnelle et organisationnelle et les pays ont bien souligné l'importance de la qualité de la conception des projets et du caractère prévisible de l'aide. Les États donateurs s'intéressent tout naturellement à ces questions, mais en fin de compte ce sont les États qui reçoivent l'aide qui ont le plus à y gagner.

67. **M^{me} Moorehead** (Administratrice pour le Royaume-Uni, Banque mondiale) dit que la fragilité, le conflit et les questions d'égalité des sexes figurent parmi les obstacles les plus redoutables à la réalisation des OMD. Il est donc important que le *Rapport sur le développement dans le monde 2012* soit examiné de façon approfondie avec les organes des Nations Unies. Il est urgent de changer les relations entre l'Organisation et la Banque mondiale. Le Royaume-Uni est l'un des premiers fournisseurs d'aide, mais les entités de la Banque mondiale telles que la Société financière internationale (SFI) qui gère les relations avec le secteur privé, et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), qui traite de la question du risque politique, ne doivent pas être oubliées.

68. L'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale ont collectivement la responsabilité de développer une planification intégrée, des mécanismes de financement plus appropriés et un appétit plus grand pour le risque. Il serait intéressant d'étudier la possibilité de visites communes de hauts responsables. Les délégations devraient coordonner de plus près, avec leur capitale, ce qu'elles disent dans les diverses enceintes, et prendre sur elles d'améliorer la confiance mutuelle.

69. **M^{me} Mokate** (Administratrice pour l'Angola, le Nigéria et l'Afrique du Sud, Banque mondiale) dit que l'un des moyens d'assurer la cohérence et la coordination serait de réfléchir à des activités spécifiques telles que la préparation annuelle du *Rapport sur le développement dans le monde*, en suivant une approche pragmatique afin de recenser les meilleures pratiques. De telles initiatives pourraient être complétées par des contacts de haut niveau entre les institutions. Des enseignements précieux pourraient par exemple être tirés de l'activité de la SFI, qui a mandat pour agir dans les États fragiles, et de la collaboration entre les diverses institutions du Groupe de la Banque mondiale.

70. **M. Iziraren** (Maroc) dit que la réunion la plus récente du Forum en matière de coopération pour le développement, en 2010, a appelé l'attention sur le fait qu'au moins 30 % de la coopération technique et 50 % de l'aide alimentaire demeurent liées à l'achat de biens et de services; cette façon de procéder retarde les pays en développement dans leurs progrès et alourdit les coûts de 25 à 60 %. Ces fonds représentent environ 20 milliards de dollars, la moitié ou presque du chiffre cité par le Vice-Président de la Banque mondiale pour le financement concessionnel et les partenariats mondiaux, comme somme fournie par la Banque mondiale aux pays les moins avancés par le canal de l'IDA au cours de la décennie précédente. Un État donateur qui délierait complètement son aide se trouverait désavantagé. Il est donc essentiel que les donateurs coordonnent étroitement leur action sur ce problème et envisagent d'adopter un code de bonne pratique. Le manque de prévisibilité de l'aide empêche aussi les États de mieux s'approprier leur politique de développement.

71. Enfin, la possibilité d'établir des rapports sur les « retombées transfrontières » a récemment été soulevée au FMI. Il se demande quel est l'état d'avancement de cette proposition et si l'article IV des Statuts du FMI devrait être modifié en conséquence.

72. **M. Sipangule** (Zambie) dit que dans l'esprit de la Déclaration de la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine, il souhaite bien montrer la situation économique particulièrement fragile des pays africains. Le manque de cohérence de l'aide au développement doit être corrigé. La Banque mondiale pourrait considérablement améliorer son aide aux pays les moins avancés, qui sont en majorité africains, en alignant ses critères de classement économique des pays sur ceux retenus par les Nations Unies et par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Son propre gouvernement aurait beaucoup à gagner de l'utilisation d'un système unique. Par exemple, les diverses évaluations annuelles de l'aide – notamment celles faites dans l'optique du *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale et de l'Indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – pourraient adresser un message unifié à la fois aux pays bénéficiaires et aux donateurs de l'aide. L'harmonisation au sein du système des Nations Unies et entre les institutions, y compris la Banque mondiale, aurait pour effet de

renforcer l'agenda du développement et de mieux réaliser les objectifs communs.

73. **M. Gutiérrez** (Pérou) dit que les efforts pour améliorer la coordination entre la Banque mondiale et les Nations Unies doivent se traduire notamment par un nombre plus grand de missions communes. Le Vice-Président de la Banque mondiale pour la politique opérationnelle et les services aux pays a mentionné des exemples de collaboration réussie sur le terrain au Libéria et en Sierra Leone, mais il s'agit là d'initiatives individuelles et non pas de principes généraux. Il reste à publier des manuels et des directives établissant des mécanismes de coordination précis pour les programmes communs entre les institutions de Bretton Woods et les Nations Unies.

74. **M. Guerber** (Suisse) dit que le succès des partenariats mondiaux dépendra d'une responsabilisation mutuelle des donateurs et des bénéficiaires, qui doivent améliorer les instruments de surveillance. Les partenariats mondiaux pour le développement doivent également englober la société civile et le secteur privé, qui ont manifestement des responsabilités dans les pays fragiles et touchés par un conflit; par exemple, il est essentiel de séparer l'activité économique du financement des conflits. Plus généralement, des cadres multilatéraux plus solides permettraient de contrecarrer les effets négatifs des entreprises transitionnelles et permettre des investissements destinés à mettre en place les conditions d'une croissance nationale et de la création d'emplois. Cette démarche suppose une action vigoureuse de la société civile, qui doit défendre les droits de l'homme et la transparence, et du secteur privé, qui doit assumer la responsabilité des entreprises. La communauté internationale doit n'épargner aucun effort pour renforcer les arrangements multilatéraux entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods.

77. De nombreux investissements du secteur privé dans les pays en développement sont faits sans référence aux programmes de coopération pour le développement, et un petit nombre seulement de ces investissements sont faits après consultation des pouvoirs publics et des organisations multilatérales. Il demande s'il est possible d'étendre les mécanismes qui supposeraient la participation des investisseurs privés, en particulier ceux qui n'ont pas eu auparavant de contact avec les institutions de Bretton Woods, dans le

cadre de partenariats de coopération pour le développement.

76. **M^{me} Dong Zihua** (Chine) dit que la crise financière a compromis les progrès dans la réalisation des OMD au cours des deux dernières années. La reprise de l'économie mondiale est en cours mais le renchérissement des denrées alimentaires et du pétrole pose de nouveaux problèmes. Le maintien de la sécurité alimentaire et la surveillance de la liquidité mondiale, pour éviter que n'apparaissent des pressions inflationnistes sur les marchés mondiaux, doivent rester prioritaires. Le Gouvernement chinois étudiera avec intérêt les propositions concrètes de la Banque mondiale, de l'OMC et de la CNUCED dans le domaine du financement international du développement, car ces organismes peuvent nettement améliorer les perspectives de réalisation des OMD. La hausse des prix alimentaires plonge 44 millions de personnes habitant les pays en développement dans l'extrême pauvreté, ce qui à son tour compromet la paix et la stabilité politique. Elle souhaite savoir si les ressources disponibles au titre du Programme de la Banque mondiale pour une intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale suffiront pour remédier à la crise actuelle.

77. **M. Tachie-Menson** (Ghana) dit que s'il félicite la Banque mondiale pour les programmes menés dans les pays touchés par un conflit, il se demande si cette action fait partie d'une démarche plus vaste englobant les zones de paix et traitant de l'effet de contagion sur les pays voisins des États frappés par un conflit – question qu'il ne faut pas méconnaître. Il aimerait avoir un complément d'information sur les plans de la Banque pour la création d'infrastructures dans les pays pauvres.

78. **M^{me} Muchhala** (Observatrice du Réseau du tiers monde) dit qu'elle salue les efforts déployés pour lier la situation des États touchés par un conflit à la nécessité de la sécurité économique. La prochaine étape consiste à relier les interventions relatives aux OMD dans ces pays aux efforts faits pour créer une capacité productive et augmenter l'investissement public et le financement. De nombreux États qui sortent d'un conflit se trouvent obligés de signer des accords de libre échange qui comportent des règles dyssymétriques et d'accepter des prêts et une aide à des conditions qui entravent leurs efforts pour créer des capacités. En raison de la nécessité critique de lancer des stratégies nationales de développement dans les

États touchés par un conflit, elle se demande comment la Banque mondiale pourra créer l'infrastructure sociale et économique nécessaire compte tenu des contraintes qui pèsent sur le financement international et sur les régimes financiers et commerciaux internationaux, et si elle prend bien ces contraintes en compte.

79. **M^{me} Samuels** (Observatrice de la Chambre de compensation mondiale pour le financement du développement, accréditée auprès du processus de financement du développement), parlant aussi en qualité de représentante du Comité directeur du secteur des entreprises pour le financement du développement, dit qu'elle est satisfaite des observations faites par les administrateurs de la Banque mondiale et par la place systématique faite à « l'apprentissage par la pratique ». Étant donné que l'APD est limitée et qu'une partie seulement peut être utilisée à mobiliser le secteur privé, son organisation cherche à promouvoir des partenariats public-privé. Un récent projet dont le but est de stimuler les institutions de financement du développement a conduit aux conclusions que l'on trouve évoquées lors de la présente réunion, notamment la nécessité de modifier le modèle dominant et d'examiner diverses solutions pour une gestion interne du risque. Elle convient avec les représentants de l'Argentine et du Bangladesh qu'il faut faire une place suffisante aux pays à revenu intermédiaire et aux États fragiles. Les institutions de financement du développement sont essentielles pour mobiliser, à tous les niveaux économiques, les énergies du secteur privé.

80. Avec l'aide des gouvernements norvégien et suédois, son organisation a mis au point trois instruments pour favoriser les partenariats sur le terrain, améliorer la responsabilisation des entreprises et promouvoir une appropriation par le pays. La MIGA, l'organisme de la Banque mondiale, offre des ressources complémentaires pour la réalisation du dernier de ces objectifs. Elle est d'accord avec le représentant du Pérou sur la nécessité d'appliquer des partenariats sur le terrain, ce qui suppose la participation du secteur privé.

81. Il faut bien comprendre comment fonctionnent les partenariats et comment ils peuvent donner l'ampleur voulue aux initiatives de développement. En particulier, des critères de performance plus nombreux sont nécessaires pour montrer au secteur privé quelles sont les méthodes qui fonctionnent. Les experts du

secteur privé doivent également participer plus activement aux efforts de développement. Son organisation travaille actuellement avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et se réjouirait d'une collaboration avec d'autres organismes similaires.

82. **M. Berger** (Allemagne) dit que le financement du développement demeure un problème majeur pour la réalisation des OMD. Les pays donateurs doivent honorer leurs engagements et notamment celui de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD. Malgré de graves contraintes budgétaires, l'Allemagne honorera cet engagement.

83. La qualité de l'aide est aussi importante que son volume, et il faut faire une place plus large à la recherche de résultats. Il se réjouit donc du projet de « Programme pour des résultats » (P4R) de la Banque mondiale qui est un instrument de prêt. Son gouvernement essaye également diverses méthodes de financement basées sur les résultats, et notamment une « aide à la livraison », concept novateur qui lie le financement aux résultats et offre aux bénéficiaires une plus grande flexibilité alors que les donateurs bien souvent adoptent une approche de « laisser-faire ».

84. Dans le contexte des États fragiles, il est difficile d'assurer un financement efficace du développement. Le *Rapport sur le développement mondial 2011* comporte des recommandations précieuses qui sont de nature à aider à classer les actions possibles par ordre de priorité au profit des États fragiles et touchés par des conflits. Le *Rapport* montre également qu'il faut différencier les approches suivies en fonction de situations nécessairement très diverses. Il se réjouit que le *Rapport* soit le résultat d'un processus consultatif et comprenne bien une perspective propre aux Nations Unies. Cette collaboration est essentielle si l'on veut réaliser les objectifs de consolidation de la paix et les OMD dans les situations touchées par les conflits, et il demande instamment au système des Nations Unies et à la Banque mondiale de continuer à rechercher une meilleure coordination. Ayant lui-même présidé la Commission de consolidation de la paix, il encourage les membres de la Commission et les représentants de la Banque mondiale à mettre en commun leurs connaissances spécialisées. Il demande aux participants de procéder à une évaluation initiale du rapport récemment publié par les Nations Unies sur les moyens civils à mobiliser pour faire face aux situations postconflituelles (A/65/747-S/2011/85).

85. **M. Tomasi** (France) dit qu'il est d'accord sur les deux points évoqués par la représentante de l'Argentine au nom du Groupe des 77 et de la Chine. D'abord, il est favorable à un appel à résoudre des questions systémiques, en particulier étant donné la fragilité de la reprise de l'économie mondiale. En sa qualité de Président en exercice du Groupe des Vingt, la France a renoncé à inscrire à l'ordre du jour du Groupe les questions plus consensuelles et a voulu inscrire en priorité l'analyse des inégalités structurelles présentes dans l'économie mondiale. Il espère que le Groupe des 77 et le Groupe des Vingt présenteront une analyse similaire de ces problèmes systémiques, et que leurs solutions seront mutuellement compatibles.

86. Deuxièmement, il convient lui aussi que des formes innovantes de financement seront d'importance critique au cours des 10 prochaines années et qu'elles doivent voir leur volume considérablement augmenter, car des sources durables de financement sont nécessaires pour couvrir les coûts que l'APD a du mal à couvrir. Le Groupe pilote sur les formes innovantes de financement du développement est actuellement composé de 63 pays, dont les deux tiers sont des pays en développement; ce groupe a récemment proposé une série de mécanismes potentiels pour introduire des innovations dans le financement, qui vont de contributions individuelles volontaires à des mécanismes d'assurance, des contributions obligatoires et de nouvelles formes d'imposition. Les États Membres n'ont pas à se mettre d'accord sur l'ensemble de ces mécanismes ni à les appliquer tous ensemble, mais ils adresseraient un message politique fort s'ils entérinaient, parallèlement surtout au Groupe des 77, les recommandations du Groupe pilote. Chaque État Membre pourrait alors émettre lui-même un message positif en choisissant d'appliquer un ou plusieurs de ces instruments, en fonction du contexte politique propre au pays en question.

87. *Le Rapport sur le développement dans le monde 2011* est un instrument précieux permettant à la communauté internationale de faire face à un monde fracturé et à un nombre grandissant de conflits. La consolidation de la paix est au cœur du travail des Nations Unies et l'implication des institutions de Bretton Woods dans ce domaine conduirait à une action internationale cohérente. Il n'a jamais été facile d'introduire des innovations et de nouvelles façons de penser dans les grandes institutions internationales, et

les propositions que contient *le Rapport* témoignent du courage et de la persévérance de ses auteurs.

88. **M^{me} Bibalou** (Gabon) salue la communauté internationale pour ce qu'elle fait afin de remédier à la situation des pays fragiles et touchés par un conflit, tant sur le front politique qu'économique. Les progrès accomplis par les pays à revenu intermédiaire masquent souvent des disparités économiques internes; s'ils ont marqué des points dans des domaines comme l'éducation et l'égalité des sexes, ces pays se heurtent à beaucoup des mêmes problèmes que les pays les moins avancés: nécessité de constituer une capacité productive et de créer une infrastructure, et aide toujours nécessaire de la communauté internationale. Par exemple, le Gouvernement gabonais ne peut pas continuer à travailler sur les questions de gouvernance, en particulier pour appliquer des mesures anticorruption, sans un complément d'aide. Sur la nécessité de déterminer les moyens les plus indiqués de fournir l'aide, elle note qu'après l'aide bilatérale, c'est le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui est le cadre principal le plus indiqué pour fournir une aide internationale au continent africain.

89. **M. Elkaraksy** (Égypte) dit que si *le Rapport sur le développement dans le monde 2011* examine bien la question du chômage, il n'en va pas de même de l'IDA 16, qui passe à côté de l'importante question de la création d'emplois. Il espère que de futurs débats ne se borneront pas aux États fragiles et engloberont aussi les pays à revenu intermédiaire. Les pays en développement doivent entretenir la volonté politique de faire en sorte que les engagements pris en matière d'APD sont bien honorés et d'élaborer des instruments plus efficaces pour suivre l'accomplissement de ces engagements. Il appelle l'attention sur le rapport du Secrétaire général intitulé « *Mécanisme d'évaluation des engagements concernant les besoins de développement de l'Afrique* » (A/65/165) et demande que les recommandations qu'il contient soient suivies. Il demande aux participants à la réunion comment des sources extérieures de financement, et notamment l'aide au développement et les prêts à des conditions de faveur, pourraient être liés de façon à accroître la capacité productive et augmenter l'emploi dans les pays en développement.

90. **M. Saether** (Norvège) convient avec l'Administratrice de la Banque mondiale pour le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, la

Lettonie, la Lituanie, la Norvège et la Suède qu'il faut une plus grande cohérence entre les politiques des Nations Unies et celles de la Banque mondiale, en particulier à propos de leur travail avec les États fragiles. Le Gouvernement norvégien ne juge pas qu'il soit nécessaire d'instaurer une division de travail entre les deux institutions, car cela risquerait d'entraver la coopération à cet égard. La Banque doit rester constamment engagée dans les États fragiles, tout comme les Nations Unies. Il souhaite un complément d'information sur les obstacles précis qui s'opposent à l'application de fonds d'affectation spéciale pluridonateurs dans les États fragiles et demande comment le travail de la Commission de consolidation de la paix pourrait seconder la Banque dans son travail auprès de ces États.

91. **M. Samudera** (Observateur de l'Indonésie) dit que si, dans les institutions de Bretton Woods, de solides partenariats ont bien été constitués, ils ne sont pas parvenus à créer des structures économiques nationales et à faire suivre les politiques voulues pour soutenir le développement. Ces partenariats doivent être renforcés pour encourager un financement extérieur du développement plus important. Les pays en développement ont besoin d'APD, d'apports de capitaux privés, d'un allègement de la dette et surtout d'un investissement financier plus important et de mécanismes de financement novateurs. Il souhaite un complément d'information sur les programmes de l'IDA et d'autres investissements visant à atténuer les effets du changement climatique dans les pays vulnérables et demande ce que fait la Banque mondiale pour atténuer la vulnérabilité de ces pays à la crise alimentaire mondiale, en particulier par le canal de l'IDA, et les efforts que font les donateurs pour financer la sécurité alimentaire de façon plus cohérente.

92. **M. Sumi** (Japon) dit qu'en coopération avec la Banque mondiale et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) le Gouvernement japonais organisera en juin 2011 une réunion de suivi du document issu de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de 2010 sur les OMD. En sa qualité de Président du Groupe de travail de la Commission de consolidation de la paix sur les enseignements de l'expérience, le Japon cherche particulièrement à comprendre comment l'assistance humanitaire peut contribuer au développement. Faisant observer que de nombreuses institutions, dans les États

fragiles, ne sont pas préparées à gérer l'aide, il demande quel type d'assistance technique, notamment par la formation de ressources humaines, accompagne le financement fourni par la Banque mondiale. S'agissant des partenariats public-privé, il rappelle que le secteur privé considère l'investissement dans les États sortant d'un conflit comme très risqué et demande des précisions sur les stratégies suivies par la Banque pour atténuer cette perception du risque.

93. **M. von Amsberg** (Vice-Président, Politique opérationnelle et services aux pays, Banque mondiale), répondant aux observations sur l'efficacité de l'aide, dit que la Banque mondiale a obtenu des progrès dans le renforcement de l'appropriation nationale du développement par l'application de son modèle d'activité, qui repose sur une aide non liée distribuée par les systèmes nationaux et dans des plans d'investissement. Cependant, il reconnaît que les partenariats font parfois problème. L'instrument de prêt dit « P4R » est une étape vers la création d'une mise en commun des investissements par les diverses institutions.

94. Répondant au représentant du Japon, il dit que la Banque mondiale cherche à renforcer les capacités des pays en travaillant avec leurs institutions quand celles-ci ont besoin d'une assistance technique. Dans ce sens, les organismes des Nations Unies pourraient être des partenaires essentiels car un investissement dans les systèmes nationaux serait susceptible d'augmenter la capacité de dégager des ressources pour l'aide, ce qui à son tour permettrait d'obtenir de meilleurs résultats. Pour ce qui est du travail avec le secteur privé, des organismes comme la MIGA et la SFI mettent au point des instruments d'investissement dans les États fragiles. La constitution de provisions pour pertes est l'une des initiatives prises par la Banque mondiale pour améliorer l'investissement privé dans le développement.

95. La hausse des prix alimentaires est préoccupante. La Banque participe à des réunions internationales sur la question et s'est engagée à augmenter son investissement dans la production agricole et la recherche agronomique et à travailler avec les pays partenaires pour renforcer les systèmes de protection sociale. Répondant au représentant de l'Allemagne, il dit que s'il n'a pas encore complètement étudié le rapport des Nations Unies sur les moyens civils à mobiliser pour faire face aux situations postconflituelles (A/65/747-S/2011/85), il en connaît

bien le message principal et est satisfait de voir qu'il complète ceux consignés dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2011*.

96. Il reconnaît qu'il faut éviter une division trop stricte du travail entre les Nations Unies et la Banque mondiale; les deux organisations doivent valoriser leurs atouts et leurs forces dans le contexte propre à chaque pays. Le siège de la Banque mondiale s'efforce de créer un environnement favorable à la création des partenariats, dont l'aspect le plus important est une meilleure collaboration sur le terrain. Les évaluations faites des fonds d'affectation spéciale pluridonateurs ont montré que ces fonds pouvaient devenir plus efficaces; un plan de travail pour l'amélioration des relations avec les Nations Unies est une priorité de la Banque mondiale. Les conclusions du *Rapport* offrent l'occasion de transformer cette relation et il espère que le présent débat de haut niveau se traduira par des améliorations pratiques sur le terrain.

97. **M. van Trotsenburg** (Vice-Président, Financement concessionnel et partenariats mondiaux, Banque mondiale) dit qu'il est important de noter que sur les 44 millions de nouveaux pauvres, 34 millions habitent les pays à revenu intermédiaire. La réponse de la Banque mondiale à la crise alimentaire mondiale vise donc à englober tous les pays à revenu intermédiaire et toutes les mesures à court, moyen et long terme. Le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale fournira 1,5 milliard de dollars et l'IDA a déjà apporté 4,8 milliards de dollars au cours des trois dernières années; la 16e reconstitution des ressources de l'IDA offre la possibilité de dégager d'autres ressources.

98. Quarante pour cent des programmes d'investissement de l'IDA concernent le développement de l'infrastructure, mais les États fragiles ont besoin d'encore plus d'investissement, notamment par la participation du secteur privé, afin de créer des emplois. L'emploi a bien été examiné lors des négociations de l'IDA 16 et un groupe de travail sur la croissance et la création d'emplois a été constitué. La question est également spécialement prioritaire pour les opérations de la Banque mondiale en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

99. **M^{me} Cliffe** (Représentante spéciale et Administratrice pour le *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, Banque mondiale) dit que le *Rapport* souligne bien que les conflits internes sont le facteur qui retarde le développement des pays voisins et que des programmes régionaux figurent en bonne

place dans la 16e reconstitution des ressources de l'IDA. Sur la question de l'emploi, elle observe que la place faite par la Banque mondiale aux institutions, à la justice, à la sécurité et à la création d'emplois est le résultat de sa propre expérience des problèmes de transition économique et des pressions qui pèsent sur les pays à revenu élevé comme en Irlande du Nord et dans les pays à revenu intermédiaire comme l'Indonésie, le Chili et l'Argentine. Alors que l'impact de ces pressions se fait le plus gravement sentir dans les pays à faible revenu, la question est pertinente quel que soit le niveau de revenu atteint par le pays.

100. Le *Rapport* évoque la position consultative unique de la Commission de consolidation de la paix sur les questions de sécurité et de politique nationale. Cependant, la Commission pourrait élargir sa perspective au niveau thématique et notamment élaborer des calendriers plus réalistes pour les processus de transition. Le financement doit continuer à être acheminé par les institutions nationales, mais une assistance technique plus pointue est nécessaire. Pour améliorer les partenariats public-privé il faut poursuivre les analyses sur les complémentarités des infrastructures, sur le partage et le financement du risque, et sur les questions de garantie du risque politique.

La séance est levée à 13 h 15.